

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**DÉCISION**

N° 2023-007

Objet : Contrat de maintenance d'équipement d'affichage installé en Mairie

Le Maire de Vétraz-Monthoux,

En application de l'article L. 2122-22 4° du code général des collectivités territoriales et des délégations qui lui ont été accordées par le conseil municipal par délibération n°2021.061 du 17 mai 2021,

Vu le code de la commande publique, et notamment son article R. 2122-8

Considérant l'achat et l'installation d'un tableau déroulant en janvier 2018 dans le bâtiment de la Mairie principale pour l'affichage des informations et pour la communication,

Considérant que le contrat de maintenance s'achève le 23 janvier 2023,

Considérant la proposition de contrat de maintenance de l'entreprise ADTM en date du 05 décembre 2022,

Considérant que l'entreprise ADTM possède les qualifications nécessaires à la réalisation des prestations demandées,

D É C I D E

ARTICLE 1 : De conclure un contrat de maintenance avec la société ADTM, située 1418 rue Laroche, 33140 CADAUJAC.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 23 janvier 2023, reconductible annuellement par la Commune de Vétraz-Monthoux autant de fois qu'elle le jugera utile.

Le montant annuel du contrat de maintenance s'élève à 560,00 € HT soit 672,00 € TTC, révisable.

Le montant de l'extension de garantie s'élève à 300,00 € HT, soit 360,00 € TTC.

ARTICLE 2 : De signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion du contrat à intervenir avec l'entreprise.

Les crédits sont inscrits au budget.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Vétraz-Monthoux, le 02 février 2022

Le Maire,
Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis en sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, le publié ou notifié le

